



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 03.01.2008

Révision: 03.01.2008

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- **Identification de la substance ou de la préparation**
- **Nom du produit:** BRUNISSEUR METAUX 0805
- **Code du produit:** 0805
- **Emploi de la substance / de la préparation** produit d'entretien
- **Producteur/fournisseur:**
EASY LAB
40 rue St Isidore BP 3053 69394 LYON cedex 03 - France
Tel. 33 (0) 4 72 35 16 27
Fax. 33 (0) 4 78 54 53 71
E-Mail : easylab@easylabfinish.com
Internet : WWW.EASYLABFINISH.COM
- **Service chargé des renseignements:** Laboratoire
- **Renseignements en cas d'urgence:** ORFILA Tél: +33(0)1.45.42.59.59

2 Identification des dangers

· **Principaux dangers:**



Xn Nocif
N Dangereux pour l'environnement

· **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

R 20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.

R 33 Danger d'effets cumulatifs.

R 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

· **Système de classification:**

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

3 Composition/informations sur les composants

· **Caractérisation chimique**

· **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· **Composants dangereux:**

CAS: 7758-98-7 EINECS: 231-847-6	sulfate de cuivre	Xn, Xi, N; R 22-36/38-50/53	2,5-10%
CAS: 7446-08-4 EINECS: 231-194-7	dioxyde de sélénium	T, N; R 23/25-33-50/53	2,5-10%

· **Indications complémentaires:**

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 03.01.2008

Révision: 03.01.2008

Nom du produit: **BRUNISSEUR METAUX 0805**

(suite de la page 1)

4 Premiers secours

· Remarques générales:

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

· Après inhalation excessive:

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.**· Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

· Après ingestion: Consulter immédiatement un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

· Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

· Les précautions individuelles: Pas nécessaire.**· Mesures pour la protection de l'environnement:**

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avvertir les autorités compétentes.

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· Méthodes de nettoyage/récupération:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

7 Manipulation et stockage

· Manipulation:**· Précautions à prendre pour la manipulation:**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

· Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.**· Stockage****· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.**· Indications concernant le stockage commun :** Pas nécessaire.

(suite page 3)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 03.01.2008

Révision: 03.01.2008

Nom du produit: BRUNISSEUR METAUX 0805

(suite de la page 2)

· **Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **Équipement de protection individuel**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

· **Protection respiratoire:**

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· **Protection des mains:**



Gants de protection

· **Matériau des gants** Gants en caoutchouc

· **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

· **Indications générales**

Forme:	Liquide
Couleur:	Bleu
Odeur:	Caractéristique

· **Changement d'état**

Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	Non déterminé.

· **Point d'inflammation:** Non applicable.

· **Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif.

(suite page 4)

F



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 03.01.2008

Révision: 03.01.2008

Nom du produit: BRUNISSEUR METAUX 0805

(suite de la page 3)

· Densité:	Non déterminée.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Entièrement miscible
· valeur du pH à 20°C:	5
· Teneur en solvants: VOC (CE)	0,00 %

10 Stabilité et réactivité

- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Réactions dangereuses:** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

· **Toxicité aiguë :**

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

7758-98-7 sulfate de cuivre

Oral	LD50	300 mg/kg (rat)
------	------	-----------------

· **Effet primaire d'irritation :**

· **de la peau:** Pas d'effet d'irritation.

· **des yeux:** Pas d'effet d'irritation.

· **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.

· **Indications toxicologiques complémentaires:**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Nocif

12 Informations écologiques

· **Effets écotoxiques:**

· **Remarque:** Toxique chez les poissons.

· **Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Toxique pour les organismes aquatiques.

(suite page 5)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 03.01.2008

Révision: 03.01.2008

Nom du produit: **BRUNISSEUR METAUX 0805**

(suite de la page 4)

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Produit**
- **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Emballages non nettoyés**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

- **Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):**



- **Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train):** 6.1 (T4) Matières toxiques.
- **Code danger:** 60
- **No ONU:** 3287
- **Groupe d'emballage:** III
- **Etiquette de danger:** 6.1
- **Désignation du produit:** 3287 LIQUIDE INORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A. (dioxyde de sélénium)

- **Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):**



- **Classe IMDG:** 6.1
- **No ONU:** 3287
- **Label** 6.1
- **Groupe d'emballage:** III
- **No EMS:** F-A, S-A
- **Polluant marin:** Oui
- **Désignation technique exacte:** TOXIC LIQUID, INORGANIC, N.O.S. (selenium dioxide, copper sulphate)

- **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:**



- **Classe ICAO/IATA:** 6.1

(suite page 6)

F



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 03.01.2008

Révision: 03.01.2008

Nom du produit: BRUNISSEUR METAUX 0805

(suite de la page 5)

· No ID ONU:	3287
· Label	6.1
· Groupe d'emballage:	III
· Désignation technique exacte:	TOXIC LIQUID, INORGANIC, N.O.S. (selenium dioxide)

15 Informations réglementaires

· Marquage selon les directives CEE:

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/les lois respectives nationales.

2004/73/CE ; 2006/8/CE

· Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:

Xn Nocif

N Dangereux pour l'environnement

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:
dioxyde de sélénium**· Phrases R:**

20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.

33 Danger d'effets cumulatifs.

51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

· Phrases S:

2 Conserver hors de portée des enfants.

9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.

13 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

23 Ne pas respirer les vapeurs

29/56 Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

36 Porter un vêtement de protection approprié.

46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

16 Autres données

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Rappel des phrases R portées au paragraphe 3:

22 Nocif en cas d'ingestion.

23/25 Toxique par inhalation et par ingestion.

33 Danger d'effets cumulatifs.

(suite page 7)



Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 03.01.2008

Révision: 03.01.2008

Nom du produit: BRUNISSEUR METAUX 0805

(suite de la page 6)

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

F